



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	Lundi 28 février 2022	Heure de départ	17 h 00	
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 7 °C)			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Nombre de course: de qualification	Nombre total d'inscriptions 98	
Paris mutuels	\$1,841,340			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Don Lawrence (à distance)	Juge associé Fenton Platts	Juge associé Fred Brethour
--	--------------------------------------	--------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Le #4, "State Of Treasure", a terminé la course avec de l'équipement brisé (écarteurs).

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Le #7, "Refi", (Sylvain Filion), a fait un bris d'allure dans le dernier droit. Le #4, "Mister Of All", (Phil Hudon), a été signalé dans la statistique avec obstruction. Aucun placement n'est requis.

Course 5 – **Objection**

Le #10, “Hello Rocky”, (Pat Hudon), contre le #1, “Perpetual Rock”, (Austin Sorrie), dans le dernier droit. L’objection a été rejetée.

Lien pour la vidéo de l’objection – <https://youtu.be/nH7XCXncPs8>

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Examen des pylônes après le poteau de ½ mille. Aucune infraction signalée.

Course 8 – Rien à signaler.

Le #2, “Oney Hall”, arrivé en 5^e position, a été placé en 6^e position pour avoir été dépassé à la ligne d’arrivée.

Dagfin Henriksen a été trouvé coupable d’avoir enfreint la règle de la CAJO 22.05.01 (k) (ne pas adopter ou conserver une vitesse comparable à la vitesse à laquelle les chevaux du calibre de la course sont capables, de façon à ralentir excessivement la course sur un quart de la piste ou sur toute autre distance, compte tenu des conditions de la piste, de la température et des circonstances durant la course). Il s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200. Décision #1621812

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations

Course 5

“Heresthatmanagain” (2), pour \$15,000, par les propriétaires Bert Sherman et Betty Sherman, et le propriétaire-entraîneur Jason Sherman.

“Always Been Crazy” (4), pour \$18,750, par le propriétaire-entraîneur Shane Arsenault, et le propriétaire Greg Wilde.

Course 9

“Lyons Image” (3), pour \$9,000, par les propriétaires Kevin Skilton et Tess Waxman, entraîneur Richard Moreau.